

CONTROVERSE

Un remède contre l'alcoolisme au banc d'essai

Guérir de l'addiction à l'alcool, c'est possible selon le Professeur Olivier Ameisen. Mais son médicament, prescrit à des milliers de patients en France, suscite l'inquiétude des autorités sanitaires françaises. Et pas seulement pour des raisons de santé...

Gaétan Mathieu

Lorsqu'en janvier 2004, le cardiologue Olivier Ameisen décide de traiter sa dépendance à l'alcool avec le Baclofène - Baclofen en anglais -, il ne s'attend pas à des résultats aussi prodigieux. En six jours, son appétence pour la boisson a disparu. Le médecin français avait mené son expérience d'après une étude américaine publiée en 1993 qui montrait l'efficacité du Baclofène contre les addictions chez les rats. Olivier Ameisen multiplie alors les communications pour raconter cette découverte. Le phénomène prend dans le monde entier, mais pas en France. Jusqu'à ce que le cardiologue publie en 2008 son livre *Le dernier verre*,

attirant l'attention de nombreux généralistes français. En vente libre aux États-Unis, le Baclofène a besoin en France d'une ordonnance d'un médecin pour être délivré. Créé à la base pour lutter contre les spasmes musculaires et la sclérose en plaques, le Baclofène est utilisé par 100 000 personnes en France.

Les chiffres varient quant aux patients l'utilisant, en réalité, pour mettre fin à leur addiction à l'alcool. Mais selon les dernières estimations, ils seraient plus de 20 000 en France à le consommer en ce sens. Selon les différentes études, le Baclofène est efficace dans plus de 80 % des cas. Comment expliquer alors la réticence de l'Afssaps, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ? « Il y a clairement un conflit d'intérêt. Depuis le scandale du Mediator, on sait que l'Afssaps est financé à 100 % par les laboratoires. Et très clairement, ils n'ont pas intérêt à ce que le Baclofène marche, car cela mettrait un terme à tous les autres médicaments absolument inefficaces et très chers qui sont sur le marché. Le Baclofène fermerait la porte aux pilules bidon », assure Olivier Ameisen. Et si des tests cliniques ont enfin été promis par l'Afssaps d'ici la fin 2011, les résultats ne devraient pas être connus avant 2013. Pour le moment, l'Afssaps reste très prudente et affirme qu'il n'existe aucune preuve scientifique de l'efficacité du produit. « En attendant, ce sont plus de 90 000 personnes qui vont mourir en France à cause de l'alcool. C'est scandaleux. » L'agence sanitaire française est la seule au monde à avoir annoncé qu'elle poursuivrait les médecins qui décideraient de prescrire le Baclofène sans autorisation de mise sur le marché (AMM). Elle est également la seule agence à émettre des réserves sur le médicament. « D'un côté, l'Afssaps approuve le Mediator alors que les États-Unis et tous les autres pays le refusent, et pour le Baclofène elle fait exactement l'inverse ». Pourtant, aucun effet secondaire n'a jusqu'alors été recensé alors que des centaines de milliers de personnes prennent chaque jour le médicament. En attendant les résultats des essais cliniques, près de 45 % des médecins se sont dits prêts à prescrire le Baclofène pour des problèmes liés à l'addiction. Une lueur d'espoir pour les 2 millions de Français alcoolo-dépendants.



www.vilebrequinonlinestore.com

300% sales increase
with its new e-commerce site.

e-commerce web site builder

BO TECHNOLOGY
www.botechnology.com

Powers e-commerce that work.

Call us today - 212.967.4477

